

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

### 1. Politique de publication

Chaque numéro propose un dossier thématique et toutes les contributions doivent s'inscrire dans le thème général. Les propositions sont à envoyer à [traces@ens-lsh.fr](mailto:traces@ens-lsh.fr) (procédure à suivre : voir *infra* § 2). Les auteurs veilleront à fournir leurs coordonnées complètes, personnelles et surtout professionnelles (la revue signale les appartenances institutionnelles de ses auteurs) ; l'adresse électronique est obligatoire. Une réponse motivée quant à l'acceptation ou non pour publication est envoyée à l'auteur après le travail de lecture et la délibération des membres du comité de rédaction, soit au plus tard un mois après la date limite d'envoi des propositions.

### 2. Procédure de sélection des contributions

La revue lance deux fois par an un appel à contribution thématique. Les rédacteurs peuvent envoyer une proposition spontanément ou bien être contactés directement par les coordinateurs du numéro. Dans les deux cas, la procédure est identique.

L'appel à contribution a simplement vocation à suggérer aux auteurs potentiels quelques pistes générales de réflexion, à leur rappeler également que la revue *Tracés* attend un propos théorique et critique.

Depuis le numéro 11, nous avons choisi de distinguer deux rubriques au sein des articles : une rubrique « analyses » et une rubrique « enquête ». Cette distinction a pour but de clarifier la démarche de **l'auteur**, étant entendu que la présentation de l'argumentation et les exigences de recevabilité ne sont pas les mêmes quand il s'agit d'un article seulement théorique ou quand il s'agit d'un article provenant d'une étude empirique.

#### *Analyses :*

Cette rubrique regroupe des articles théoriques articulés autour d'un problème général, directement relié au thème du numéro. Les propositions doivent donc absolument comprendre une bibliographie indicative appuyant la thèse centrale et permettant de justifier un ancrage théorique clairement annoncé. Devront de plus apparaître dans la proposition, de façon explicite, la thèse défendue et son lien direct avec le thème, les étapes de l'argumentation et un positionnement par rapport au traitement du même thème dans d'autres disciplines. Ces articles peuvent aussi bien être des commentaires de l'œuvre d'un auteur en particulier, que des travaux d'histoire de « seconde main », par exemple.

#### *Enquêtes :*

Cette rubrique attend des contributions empiriques. Il est donc impératif de préciser le terrain qui fonde l'argumentation. Par exemple, dans un article d'histoire appuyé sur des sources, il est nécessaire de présenter le corpus. La méthode employée, à la fois pour recueillir et interpréter les données, devra aussi être justifiée. Par exemple, qu'apporte une méthode qualitative au traitement du problème, par rapport à une méthode quantitative ? Le choix d'une méthode va souvent de pair avec un ancrage théorique. L'articulation entre ces deux dimensions devra aussi apparaître. Ces contraintes ne doivent pas conduire à un simple exposé monographique. La contribution devra clairement rattacher le terrain au thème du numéro, en annonçant la thèse générale que permet d'énoncer le travail empirique.

#### *Notes :*

Nous retenons au moins trois types de contributions : les recensions de parutions récentes, des notes critiques sur un ouvrage en particulier ou sur une controverse scientifique, la mise en lumière de travaux méconnus en France.

#### *Entretiens :*

Les contributeurs qui souhaiteraient réaliser un entretien sont invités à prendre contact directement avec le comité de rédaction.

Il est donc demandé aux contributeurs de bien préciser pour quelle rubrique l'article est proposé.

La procédure de sélection est double :

1) Les contributeurs adressent au comité de rédaction ([traces@ens-lsh.fr](mailto:traces@ens-lsh.fr)) une proposition d'article avant la date limite précisée dans l'appel à contribution : 10 000 signes, espaces compris (sans la bibliographie) pour les articles, et 5 000 pour les notes. Trois relecteurs se prononcent sur l'intérêt de la proposition au regard des grands axes définis dans l'appel à contribution et de la cohérence d'ensemble du numéro.

2) Après cette première sélection, l'un des relecteurs adresse une réponse motivée au contributeur et l'invite le cas échéant à adresser une version définitive à ce même lecteur qui sert de référent dans le travail de correction ultérieur. Si la version finale du texte ne correspond pas aux exigences de la revue, le comité de rédaction se réserve le droit de ne pas le publier.

### **3. Envoi des propositions**

Toutes les propositions doivent être adressées à [traces@ens-lsh.fr](mailto:traces@ens-lsh.fr).

La version finale sera remise à l'équipe rédactionnelle sous deux formes, électronique (document attaché par mail) et tirage papier, numéroté en continu et rigoureusement conforme au document électronique, envoyé à l'adresse suivante : Associations Tracés – 15, parvis René Descartes – 69342 Lyon Cedex 07

Volume des articles (notes et espaces compris) : 30 000 signes maximum. Peuvent également être proposées des notes (15 000 signes).

Les articles seront accompagnés d'un résumé de 8 lignes maximum et de 5 mots clés (pas de résumé pour les notes).

Les illustrations originales seront fournies en même temps que le manuscrit et accompagnées des autorisations de reproduction ; les tableaux et graphismes seront envoyés, dans des fichiers séparés et dans des formats facilement exploitables, à [edwige.lambert@ens-lsh.fr](mailto:edwige.lambert@ens-lsh.fr). Il faudra veiller à ce que les documents sources utilisés soient joints aux documents fournis, et, le cas échéant, les polices de caractères spécifiques (si l'utilisation de polices particulières est inévitable).

Prévoir également les légendes des illustrations.

Un double du manuscrit sera obligatoirement gardé par l'auteur : le texte original ne lui sera pas envoyé pour la correction des épreuves.

#### 4. Présentation du manuscrit

Le texte sera présenté de la façon la plus simple possible : texte non justifié, sans feuille de style particulière, aucune césure de mot, titres bien identifiés (voir § suivant).

##### *Caractères - Niveaux d'organisation de l'article*

– Ne pas utiliser les caractères spéciaux de Word (non récupérables) ;  
– utiliser uniquement l'alphabet latin ; utiliser une translittération simplifiée pour les alphabets cyrillique, arabe, chinois, etc.

– se limiter aux niveaux suivants, clairement indiqués dans le texte :

titre de l'article	Times new roman 14 centré
titre de niveau 1	<b>Times new roman 12 gras</b>
titre de niveau 2	<i>Times new roman 12 italique</i>
texte	Times new roman 12
citations	Times new roman 11, retrait à gauche
notes	Times new roman 10

Les auteurs proposeront un titre court de leur article (6 mots maximum) pour le titre courant.

##### *Epigraphe (ou exergue)*

Texte en romain (au fer à droite) ; à la ligne, auteur de la citation en bas de casse et en romain + virgule + titre en italique. Pas de guillemets ; source de l'ouvrage dans les références bibliographiques de l'article. Ex. :

Einstein accomplit les rêves les plus contradictoires, réconcilie mythiquement la puissance infinie de l'homme sur la nature, et la « fatalité » d'un sacré qu'il ne peut encore rejeter.

Roland Barthes, *Mythologies*

##### *Italiques*

Ils seront utilisés :

– pour faire ressortir des mots ou groupes de mots dans le corps du texte, notamment ceux qui font l'objet d'une analyse dans l'article (**ne jamais utiliser le gras ou le soulignement**) ;  
ex. :

C'est, je suppose, ce qui constitue l'implication la plus accablante d'une telle thèse d'un point de vue éthique et politique. La voix de la *discordie* et de la *contestation* est rarement, sinon jamais, prise en considération.

– pour les titres d’ouvrages, journaux, magazines, films, tableaux... (selon les normes typographiques en usage) ; ex. :

Mon angle d’attaque ici est celui que recommande Bernard Williams dans *Ethics and the Limits of Philosophy*.

– les titres d’articles ou de chapitres de tout texte tiré d’un volume sont en romain et entre guillemets :

Dans un article récent intitulé « A secret history », paru dans le *New York Times* du 25 février 2007, Carla Power rend compte...

– pour les abréviations et expressions latines : *sic, sq., in, id., ibid., op. cit., et al., i. e.*  
Toutefois, laisser en romain : cf., a priori, a posteriori, a fortiori, a contrario ; préférer « voir » à « cf. » (qui signifie « comparer ») ;  
– pour tout terme ou locution d’origine étrangère non lexicalisé.

La revue n’utilise pas de gras ni d’italique modalisateurs (distanciation ou insistance).

### *Citations*

Elles doivent correspondre exactement au texte original. L’auteur est responsable de leur exactitude. Si elles sont courtes (1 à 2 lignes), elles seront données dans le texte, en romain, entre guillemets. Si elles sont longues (plus de 2 ou 3 lignes), elles seront sorties du texte, indiquées par un retrait à gauche, un espace avant et un espace après, sans guillemets, références entre parenthèses.

Les interventions de l’auteur dans le texte d’une citation (suppressions, adjonctions ou remplacements de mots ou de lettres) seront indiquées entre crochets :

- coupures de texte : [...]
  - modifications : pren[aient]
  - commentaires : [il est ici question du *Monde*] ou [nous soulignons].
- Ne pas oublier la ponctuation, avant ou après la coupure.

Toutes les citations en langue étrangère seront traduites, l’original donné éventuellement en note.

### *Guillemets*

- Les guillemets de premier niveau, à utiliser en priorité, sont les guillemets français (en chevrons) : « .... », avec espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant (voir ci-dessous, dans « Ponctuation et espaces », la gestion des insécables) ;
- les guillemets anglais ne seront utilisés qu’au second niveau, à l’intérieur des précédents : « Vous avez dit “bizarre” ? », et sans espaces insécables.
- n’utiliser les guillemets que pour préciser le sens des mots mentionnés ; pas de guillemets d’atténuation ou de modalisation.

### *Majuscules*

Le français fait un usage modéré des majuscules, contrairement à d’autres langues. Ne pas les utiliser dans les titres d’ouvrages français ni pour mettre un mot en valeur (préférer les

italiques, ou en second choix les guillemets). Ne pas les utiliser non plus pour développer des sigles ; on écrira CNRS et non C.N.R.S. ; on développera ainsi : Centre national de la recherche scientifique.

### *Ponctuation et espaces*

– Pas d'espace entre les mots et : points, points de suspension, virgules ;  
– espace insécable entre les mots et : deux-points, point virgule, point d'interrogation et d'exclamation, après les guillemets français ouvrants (« ) et avant les guillemets français fermants ( »).

En principe, Word met automatiquement l'espace insécable (matérialisé sur l'écran par un petit rond blanc ou, sur McIntosh, par un signe comparable à un *tilde* grisé) avant ces signes ; si l'espace insécable n'apparaît pas, aller dans outils, puis langues, et sélectionner « français ». On peut aussi le taper manuellement : ctrl + maj.+ barre d'espacement.

### *Indications chiffrées*

– Dates, pages : écrire 1995-1998 (et non 1995-98) et p. 141-149 (et non 141-9, ni pp. 141-149) ;  
– républiques en toutes lettres : Troisième République, Quatrième République ;  
– numéros des universités en chiffres arabes : Montpellier 3, Paris 12.

### *Notes*

– Appels de note : utiliser la numérotation automatique, qui surélève d'office l'appel ; ne pas utiliser la fonction « exposant » ;  
– les notes figurent en bas de page sous forme de liste courante ;  
– elles sont en nombre limité (30 maximum) et ne doivent pas dépasser 5 lignes chacune.

### *Mention des noms propres dans le corps du texte :*

– en romain minuscule (sauf initiales) ;  
– première occurrence : prénom et noms complets ;  
– occurrences suivantes : le nom seul, qu'on peut toutefois répéter si on le cite en compagnie d'un nouveau nom :

Les autres critiques que Sen adresse à l'utilitarisme dénoncent donc l'absence de prise en compte des dimensions de l'action et la faiblesse de la « base informationnelle ». Bernard Williams, auquel se réfère Amartya Sen, formule et analyse ainsi cette faille de l'utilitarisme :

– s'il s'agit de l'auteur d'un article ou d'un ouvrage, il sera suivi de la date de l'ouvrage cité et de la pagination entre parenthèses. Ex. :

... mais cela ne remédiera pas à la pauvreté de la vision utilitariste de la personne (Sen, 2002, p. 55).

### *Abréviations*

On les utilise dans les notes, jamais dans le texte :

page, pages	p. (ne jamais indiquer un numéro de page sans le faire précéder de p. ; ne jamais écrire pp.)
chapitre	chap.
tome	t.
manuscrit, manuscrits	ms. ; mss (sans point)
volume	vol.
feuillet	f.
vers	v.
éditeur (scientifique)	éd. (et non pas dir. ou coord. par). Ne pas écrire éds.
édition(s)	ne pas abrégé
premier, première	1 <sup>er</sup> ou 1 <sup>er</sup> , 1 <sup>re</sup> ou 1 <sup>re</sup>
deuxième (ou autres)	2 <sup>e</sup> , ou 2 <sup>e</sup> . Nous mettrons les lettres en exposant automatiquement si vous ne pouvez le faire.

## 5. Références bibliographiques

Dans le texte, les références sont signalées entre parenthèses par le patronyme seul, suivi de l'année de publication, suivie d'une lettre si la bibliographie contient plusieurs ouvrages de l'auteur pour une même année, suivie de la page : (Thébaud, 1998a, p. 190).

Les références bibliographiques ne sont pas développées dans les notes mais en fin d'article, sous le titre « Références » ; l'ordre des éléments à mentionner obligatoirement, séparés par une virgule, est le suivant :

### Ouvrage

FERRY Jean-Marc, 1987, *Jürgen Habermas. L'éthique de la communication*, Paris, PUF (Recherches politiques), 587 p.

Patronyme en petites cap. + prénom en bas de casse et en entier, date, titre en italique, lieu, éditeur, **éventuellement collection, éventuellement nombre de pages.**

NB :

La mention de la collection (entre parenthèses) et du nombre de pages des ouvrages est facultative, mais si on choisit de les mentionner, il faut le faire partout... ou pas du tout. Séparer tous ces éléments par des virgules, et non par des points.

Ne pas mettre le prénom entre parenthèses.

Ne pas mettre de capitales à chaque mot s'il s'agit d'un ouvrage en français. S'il s'agit d'un titre d'ouvrage en anglais, mettre des capitales aux mots principaux (substantifs, adjectifs, verbes...) ; mais pour un titre d'article en anglais, procéder comme en français :

TURIEL Elliot, 1998, « The development of morality », *Handbook of Child Psychology : Social, Emotional and Personality Development*, vol. 3, W. Damon éd., New York.

NB : ouvrages étrangers : noms de villes en français (Londres et non London).

Si on cite plusieurs ouvrages d'un même auteur, on ne répète pas son nom mais on met un tiret à la place :

FERRY Jean-Marc, 1987, ...  
— 1990, ...  
— 1995, ...

### Article revue

BOURGEOIS-GIRONDE Sacha, 2007, « Le paradoxe de la règle et les limites du relativisme », *Tracés*, n° 12, p. 61-76.

Patronyme en petites cap. + prénom en bas de casse et en entier, date, titre en romain entre guillemets, nom de la revue en italique + numéro, pages.

NB : ne pas indiquer de nom de lieu ni d'éditeur pour les revues.

### Article ouvrage collectif

HABERMAS Jürgen, 1997, « La réconciliation grâce à l'usage public de la raison. Remarques sur le libéralisme politique de John Rawls », *Débat sur la justice politique*, J. Habermas et J. Rawls éd., Paris, Cerf (Humanités), p. 9-48.

Patronyme en maj.+ prénom en bas de casse et en entier, date, titre en romain entre guillemets, nom de l'ouvrage collectif en italique, nom (initiale + patronyme en minuscules) des directeurs de l'ouvrage + éd., lieu, éditeur, **éventuellement collection**, pages.